

*Conseil général des ponts et chaussées***Décision du 15 mars 1999 portant nomination
au conseil général des ponts et chaussées**NOR : *EQUV9910048S*

Le vice-président du conseil général des ponts et chaussées, chef de l'inspection générale de l'équipement et de l'environnement,

Vu le décret n° 86-1175 du 31 octobre 1986 relatif au conseil général des ponts et chaussées et à l'inspection générale de l'équipement et de l'environnement ;

Vu l'arrêté ministériel du 6 janvier 1987 relatif au fonctionnement du conseil général des ponts et chaussées ;

Vu l'arrêté ministériel du 15 mars 1995 relatif à l'organisation des sections du conseil général des ponts et chaussées ;

Vu l'arrêté ministériel du 24 février 1999 portant nomination de M. Frebault (Jean), ingénieur général des ponts et chaussées, en qualité de président de section au conseil général des ponts et chaussées, avec effet au 19 mars 1999,

Décide :

A compter du 19 mars 1999, M. Frebault (Jean), ingénieur général des ponts et chaussées est nommé président de la 5^e section (affaires d'aménagement et d'environnement) du conseil général des ponts et chaussées.

P. Mayet